

Les nouvelles des **Sablons**

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

N° 38 - mars 2018

Budget 2018



**Equipements
Logement
Travaux
Opération Façades**

Actus

Mouv'Oise : de nouvelles bornes de recharge pour vos véhicules électriques

Pour favoriser l'éco mobilité, le syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60) a piloté l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques dans le département. Les infrastructures implantées sont des bornes de type accéléré (18 kva), capables de fournir une recharge d'appoint en un temps limité, afin de rassurer les utilisateurs sur leur autonomie. Sur les 70 bornes de recharge de véhicules électriques mises en service dans le département, 6 ont été installées sur le territoire de la Communauté de Communes des Sablons : Amblainville, Andeville, Bornel, Méru et Saint-Crépin-Ibouvillers en profitent déjà, et bientôt Ivry-le-temple. En l'espace de six mois, Mouv'Oise a déjà comptabilisé plus de 400 charges.

Plus d'informations sur : www.mouv-oise.fr



Inauguration de la borne Mouv'Oise d'Andeville le 8 juin 2017

Portage de repas, un nouveau prestataire

Depuis début janvier, le marché de portage de repas est passé aux mains de la société SAGERE, basée à Bresles (Oise). De la variété dans les plats proposés, un gain de qualité avec des produits issus en majorité de fournisseurs locaux, un engagement en faveur de produits de l'agriculture raisonnée et du bio à un coût maîtrisé, voici les principales raisons pour lesquelles le choix s'est porté sur la SAGERE.

La satisfaction est au rendez-vous chez les consommateurs, qui ont constaté un véritable gain gustatif sans augmentation du coût de leur repas (7 €).

Pour tout renseignement et commande, contactez Mesdames Véronique VOILLERY ou Christine LEVAILLANT au 03.44.22.01.60.

Après le Haut Débit, le Très Haut Débit arrive aux Sablons !

Pour favoriser le développement économique, le département de l'Oise a investi pour déployer la fibre sur le territoire. Le syndicat mixte Oise très haut débit (SMOHD) a confié l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau Très Haut Débit, à la société Oise Numérique (filiale de SFR Collectivités), dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Après les réceptions de chantier par le SMOHD, les fournisseurs d'accès à internet disposent de 3 mois pour installer leurs équipements sur le Réseau. En fonction de l'année de déploiement de la commune, chaque habitant peut accéder aux offres d'abonnement des fournisseurs d'accès à internet (FAI) et demander le raccordement final jusqu'à son domicile. A sa demande, une prise terminale optique est installée sans facturation pour l'abonné à l'intérieur du logement ou local à usage professionnel sur laquelle la "box" de l'opérateur est branchée.

Où en est-on ? Après Amblainville, Andeville, Bornel, Esches, La Drenne, les travaux sur les communes de Beaumont-les-Nonains, Chavonçon, Corbeil-Cerf, Fresneaux-Montchevreuil, Hénonville, Ivry-Le-Temple, La Neuville-Garnier, Lormaison, Monts, Neuville-Bosc, Pouilly, Saint-Crépin-Ibouvillers, Valdampierre, Villeneuve-les-Sablons et Villotran sont prévus cette année. La commune de Méru sera desservie en 2019.

Coût pour la C.C.S. : 370 € par prise soit un peu plus de 5 600 000 € au total.

Suivez le programme OISE THD sur www.oise-thd.fr ou sur Facebook SYNDICAT MIXTE OISE TRES HAUT DEBIT @smothd



Années de déploiement de 2017 à 2019

■ Communes déployées avant fin 2017

■ Année de déploiement: 2018

■ Année de déploiement 2019



Le mot du Président

Madame, Monsieur,
En fin d'année, les élus de la C.C.S. ont voté à l'unanimité les budgets 2018 et vous en trouverez le détail à travers une représentation dynamique des principaux projets d'équipement du territoire. Depuis plusieurs années, les compétences de la C.C.S. s'élargissent, le budget connaît une augmentation notable, soit plus de 5 millions d'euros, mais elle n'engendrera cependant aucune hausse fiscale.

Forts d'un taux d'endettement particulièrement faible, d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, nous pouvons garantir un bon niveau d'investissement, et mener à bien de nombreux projets. Cette vitalité économique, nous la devons avant tout au dynamisme de nos entreprises, qui ont permis, ces dernières années, la création de plus de 1 000 emplois. Avec la mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), outil de planification intercommunale qui va libérer de nouvelles surfaces constructibles destinées aux zones d'activités, le rythme soutenu de notre développement économique va se maintenir tout en conservant la volonté de préserver notre cadre de vie.

La préservation de notre environnement est d'ailleurs un axe majeur porté par la Communauté de Communes, qui s'illustre à travers de nombreux projets tels que la construction d'une station de traitement des eaux usées à Fleury, qui va desservir pas moins de 14 communes rurales; la création d'une déchetterie à Méru, projet porté par le Syndicat Mixte de l'Oise; la distribution de bacs de collecte pour les déchets verts ou encore la rédaction d'un plan climat air énergie à l'échelle du territoire des Sablons. Ces diverses opérations à l'impact environnemental fort montrent concrètement de quelle manière notre intercommunalité s'engage pour la préservation de son milieu naturel.

Notre intercommunalité est véritablement tournée vers l'avenir. Le SMAS et le SMEPS travaillent d'ores et déjà sur des projets qui se situent au-delà des frontières des Sablons, et cette dynamique ne fait que se renforcer, de par l'élargissement du périmètre de nos actions. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, la C.C.S. est désormais compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), responsabilité qui répond aux exigences environnementales et de sécurité des citoyens. Depuis sa création, la C.C.S. accroît ses compétences et élargit ses frontières.

Il est essentiel et décisif de s'inscrire dans ce mouvement, avec, en ligne de mire, la constitution d'une communauté d'agglomération qui nous donnera encore plus de moyens pour répondre toujours mieux à vos besoins et à vos attentes.

Alain Letellier

Opération Façades

Êtes-vous concernés ?



L'opération Façades est un dispositif impulsé par la Communauté de Communes afin d'inciter les habitants de l'intercommunalité, via un accompagnement technique et financier, à entreprendre des travaux de rénovation ou de restauration des façades et clôtures visibles depuis la rue. Lancée en 1996, cette opération unique dans l'Oise permet de mettre en valeur le patrimoine architectural de nos villes et villages. Au total en 2017, 21 dossiers ont été présentés à la Commission Façades. Durant l'année, ce sont plus de 58 800€ qui ont été attribués dans le cadre de l'opération.

Comment en bénéficier ?

- L'habitation concernée, principale ou secondaire, doit être construite avant 1960
- Vos façades doivent être visibles depuis la rue
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise du bâtiment inscrite au Registre des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés ayant une qualification concernant les travaux de façades
- Les prescriptions architecturales établies par le Conseil Architecture Urbanisme Environnement lors de la visite préalable doivent être respectées
- L'accord de la subvention doit être notifié par la C.C.S. avant le démarrage des travaux

Montant de l'aide financière de la CCS

Octroyée sans conditions de ressources, l'aide s'élève à 30% du coût TTC des travaux, elle est plafonnée à 3000 €. Dans le centre de Méru, l'aide est portée à 50% du montant des travaux, soit 5000 € maximum.

Aides complémentaires des communes

Certaines communes proposent des aides financières incitatives qui peuvent s'ajouter à celles de la C.C.S., portant ainsi le pourcentage total de la prise en charge à :

60% à 80% selon la localisation dans Méru

60% à Hénonville et Saint-Crépin-Ibouvillers

40% à Neuville-Bosc

Valdampierre participe à hauteur de **10%** de la somme allouée par la C.C.S.

Ces pourcentages s'appliquent sur un montant maximal de 10 000€ de travaux, l'excédent restant à votre charge.

Pour plus d'informations, contactez Vanessa Rolland
vrolland@cc-sablons.fr - 03 44 22 01 60

Communauté de Communes des Sablons

Logement : des outils au service des communes



Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat et de logement, la C.C.S. a mis en place, en juin dernier, une **Conférence Intercommunale du Logement**, et élabore actuellement son **Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)** :

- Le P.L.H. est un document de programmation définissant les orientations en matière d'habitat sur tout le territoire de la C.C.S. pour une durée de 6 ans. Il concerne aussi bien le parc public que privé, la gestion du parc existant et des constructions nouvelles ainsi que l'hébergement des publics spécifiques (personnes âgées, étudiants, etc.).

Attendu pour le premier semestre 2019, il comprendra :

- un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat;
- un document d'orientation qui énonce les objectifs du programme ;
- un programme d'actions détaillé.

- La Conférence Intercommunale du Logement est un groupe de décision chargé notamment de définir les orientations concernant les attributions de logements locatifs sociaux présents sur le territoire. Il est composé par :

1. Les maires des communes membres de la C.C.S.
2. Des professionnels intervenant dans le champ des attributions de logements sociaux
3. Des représentants des usagers et des associations de défense de personnes en situation d'exclusion par le logement.

Les orientations adoptées par la Conférence Intercommunale du Logement vont ensuite être mises en œuvre grâce à une Convention Intercommunale d'Attribution, en cours d'élaboration, qui sera prête au deuxième trimestre 2018. Elle sera notamment signée par les bailleurs du secteur HLM (Habitation à Loyer Modéré).

Déchets verts : top départ pour la collecte !

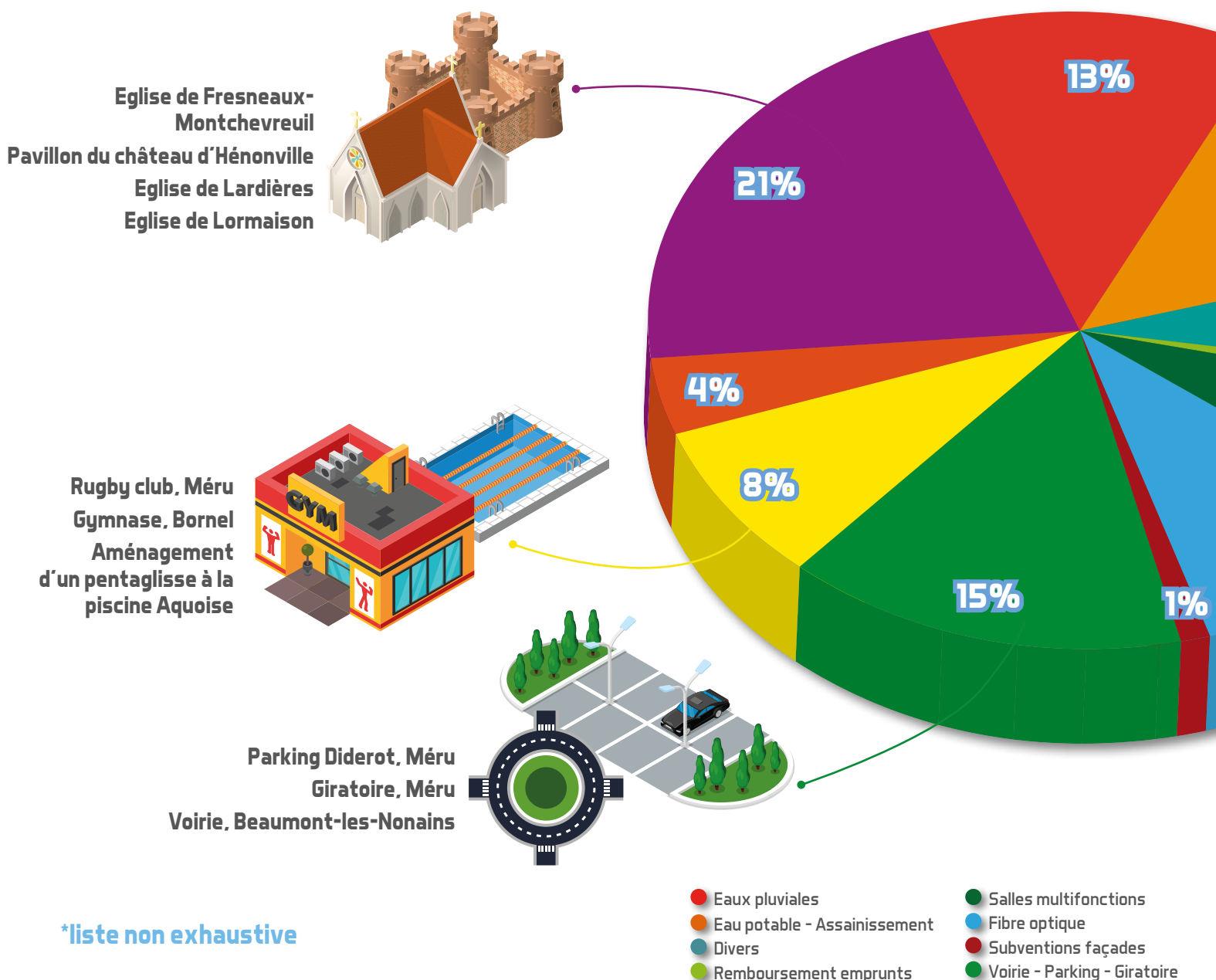
Après un état des lieux des besoins individuels, la Communauté de Communes des Sablons, via la société mandatée, Plastic Omnium Systèmes Urbains, procède à la distribution des bacs à déchets verts roulants. Destiné à recevoir tous les déchets organiques, le bac a une contenance de 240 litres. Un premier bac est gratuitement mis à votre disposition et il est possible d'en acquérir un supplémentaire au prix de 38,23 € .

A partir de la dernière semaine de mars, la collecte en porte à porte des déchets verts démarre et s'achèvera début décembre. Ne seront collectés que ces bacs, ainsi que les fagots ficelés d'une longueur maximale d'un mètre.

Un budget de + 46 millions €

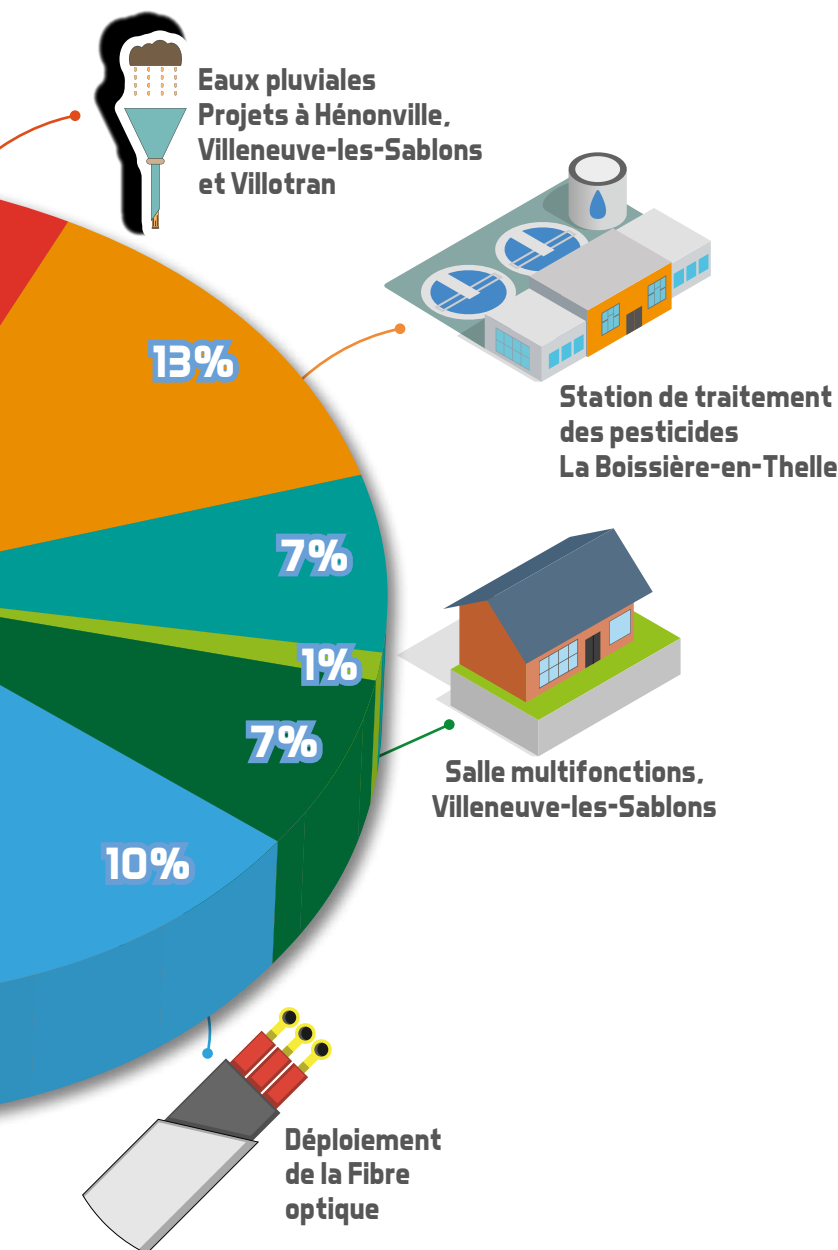
Le budget général de la Communauté de communes des Sablons a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire le 26 septembre 2017 pour un montant de **34 967 429,75 €**, soit une augmentation de plus de 5 millions par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement et de fonctionnement sans entraîner la moindre augmentation des taux d'imposition. Ce nouvel exercice budgétaire est structuré autour de quatre axes principaux : la création d'emploi avec le développement économique, la préservation de l'environnement, la mise en œuvre de projets de développement et le cadre de vie.

Répartition des dépenses d'équipement* - Projets 2018



d'euros pour 2018

communautaire du 21 décembre dernier. Il s'élève à
rique par l'augmentation des dépenses d'équipement
aire s'oriente principalement autour de quatre axes
en valeur du patrimoine et l'amélioration générale du



Budget de fonctionnement

Dans une moindre mesure, mais tout
comme les dépenses d'équipement, le
budget de fonctionnement augmente en
2018 par rapport à l'année précédente.
Cela s'explique par :

- La mise en place de crédits d'études pour la réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales (un plan destiné à la gestion du réseau des eaux pluviales, dont la C.C.S. prend la responsabilité) : **250 000 €**
- L'augmentation des reversements de fiscalité faits aux communes : **155 000 €**
- Les charges liées à une nouvelle compétence de la C.C.S. depuis le 1^{er} janvier 2018 : la gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI) : **250 000 €**

Budgets annexes

- Développement économique **7 661 012,20 €** : Zones d'Activités, parc de stationnement
- Services à la population **1 438 902 €** : Sablons Bus, portage des repas, assainissement non collectif
- Piscine Aquoise : **1 075 000 €**
- Tourisme et culture **1 008 377 €** : Musée de la Nacre et de la Tabletterie, Hôtel de la Tabletterie, salle de séminaire, cafétéria

Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons (SMEPS)

Les perspectives en 2018

Une station de traitement des pesticides à Laboissière-en-Thelle

Sur le captage de Parfondeval, le SMEPS travaille à la mise en place d'une station de traitement des pesticides au charbon actif. Des études géotechniques ont commencé début février, visant à déterminer la possibilité d'infiltrer les eaux de lavage de la station de traitement et caractériser le type de sol afin de proposer les fondations adéquates à l'implantation du bâtiment. En cas d'approbation, les travaux commenceront cet été, pour un montant estimé de **423 000 € H.T.**

Le contrat azote

Sur le Bassin d'Alimentation du Captage de Crèvecoeur, les agriculteurs se sont engagés à optimiser leur fertilisation, grâce à des analyses de sol mesurant la quantité d'azote disponible. Les exploitants volontaires peuvent faire des tests sur trois parcelles situées sur le Bassin d'Alimentation du Captage (au début, en sortie d'hiver et après la moisson).

Les travaux de réhabilitation en 2017

À Bornel :

- Rue du Vert Galant : renouvellement de 1 073 mètres de réseau en fonte diamètre 150mm, 90 branchements. **Montant : 360 951,14 € H.T.**

- Rue d'Anserville : renouvellement de 210 mètres de réseau en diamètre 100 mm fonte et 12 branchements. **Montant : 65 581,74 € H.T.**

À Méru :

- Rue Henri Barbusse : extension de 120 mètres de canalisation en diamètre 100 mm fonte, un branchement. **Montant de 35 821,52 € H.T.**

- Chemin de Boulaines : renouvellement de 296 mètres linéaires de canalisation en diamètre 300 mm fonte, 3 branchements. **Montant : 122 450,50 € H.T.**

- La réhabilitation du réservoir d'Hénonville s'est terminée début juin et a permis la réalisation d'une nouvelle étanchéité de cuve, d'un ravalement extérieur, la réfection de l'étanchéité du dôme et la re-direction des eaux pluviales vers l'extérieur du réservoir. **Montant : 370 000 € H.T.**



Réservoir d'Hénonville



Formez-vous au jardinage écologique !

L'association "Les Jardins s'emmêlent" organise une formation pour devenir Ambassadeur du jardinage écologique à Méru. Au cours de cette formation déployée sur 5 jours (**les 14 et 28 avril, 5 et 26 mai et le 30 juin**), les participants découvriront le fonctionnement du sol, le rôle des auxiliaires du jardin et la confection de traitements naturels pour jardiner en favorisant la biodiversité. Cette formation est organisée par l'URCPIE de Picardie et le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Hauts-de-France.

Renseignements et inscriptions auprès d'Estelle au 03 23 80 03 02/ contact@cpie-picardie.org

Travaux à Méru

Deux nouveaux parkings et un giratoire



Parking de l'ancienne piscine

Au niveau de l'entrée du parc municipal, non loin du Musée de la Nacre et de la Tabletterie, un parking occupe maintenant l'emplacement de l'ancienne piscine de Méru. L'entreprise GNAT était maître d'œuvre pour ces travaux réalisés par Eurovia. Situé à moins de 300 mètres des commerces, ce parking doté de plus de 30 places et **en accès totalement gratuit** (hors zone bleue) permet de faciliter aux commerçants, salariés et résidents leurs stationnements et leurs déplacements dans le centre-ville de Méru.

Montant total : 285 000 € T.T.C.

Carrefour giratoire

La construction d'un nouveau giratoire a démarré fin janvier. Oise Travaux publics réalise ces travaux, dont l'entreprise GNAT est le maître d'œuvre. Situé à l'angle de l'avenue des droits de l'Homme et du citoyen et de la rue Aristide Briand, le futur giratoire va permettre de fluidifier la circulation sur la route départementale, en supprimant les feux tricolores.

La durée prévisionnelle des travaux est de 4 mois.

Montant total : 400 000 € T.T.C.

Parking Diderot

La Communauté de Communes des Sablons, en partenariat avec la ville de Méru, entreprend la requalification urbaine de la rue Diderot. Dans ce cadre, un parking de plus de 70 places est aménagé sur la friche existante qui servait de parking sauvage. La ville de Méru financera la réalisation d'une aire de jeux et d'un jardin aromatique, la création d'un cheminement piéton entre la rue des Martyrs et la rue Voltaire et la rénovation du parking existant.

La Communauté de Communes des Sablons prend à sa charge l'aménagement du nouveau parking, l'éclairage public et la réfection du mur d'enceinte. Les travaux de terrassement-enrobés sont confiés à l'entreprise Médinger & Fils, l'éclairage public à Coretel et les espaces verts ainsi que l'aire de jeux à l'entreprise Hié paysages. L'aménagement de l'ensemble comprendra **plus de 100 places de stationnement.**

La durée prévisionnelle des travaux est de 8 mois.

Montant total : 725 000 € T.T.C.

(dont 525 000 € T.T.C pris en charge par la CCS).

Service d'Archivage Mutualisé

Les Sablons à l'heure de la mutualisation



Le 30 novembre dernier avait lieu une Journée d'étude organisée par l'Association des Archivistes Français (AAF) à Perpignan. L'évènement rassemblait une quarantaine de professionnels des archives, dont Amandine Gierens, qui a présenté le Service d'Archivage Mutualisé de la Communauté de Communes des Sablons.

La mutualisation : quand l'union fait la force ?

Le thème choisi pour l'occasion a permis de mettre en commun des expériences individuelles différentes, d'une intercommunalité à l'autre. *"Depuis mon arrivée il y a un an, 18 audits ont été réalisés sur les 21 communes des Sablons. J'interviens maintenant dans 5 mairies : Beaumont-les-Nonains, Fresneaux-Montchevreuil, Méru, Pouilly, et Saint-Crépin-Ibouville. J'assure la formation du personnel, le classement des archives, leur éventuelle élimination ainsi que la mise en place d'outils de recherche informatisés."*

Le rôle précurseur de la Communauté de Communes des Sablons

La C.C. des Sablons est la deuxième collectivité de l'Oise à mettre en place un service d'archivage mutualisé. *"Cette journée m'a permis de réaliser combien l'archivage est un service bien développé par la Communauté de Communes des Sablons."*

L'appui de ma hiérarchie a été déterminant dans ce processus : il s'agit de faire prendre conscience de l'utilité des archives aux élus. Ils sont responsables au civil comme au pénal du maintien de l'intégrité des archives de leur collectivité."

Cette année, un local destiné à la conservation des archives dites définitives (budgets, délibérations, arrêtés...) sera aménagé au siège de la C.C.S. Cet exemple de mutualisation pourra servir de modèle à d'autres intercommunalités souhaitant s'engager dans une démarche active de conservation de leur patrimoine archivistique.

Amandine Gierens

Après une licence et un Master Histoire parcours Archivistique et Monde du travail dispensé à l'Université Charles-De-Gaulle (Lille 3), Amandine Gierens a décidé de se consacrer aux archives communales et intercommunales. Arrivée en janvier 2017 au sein de la CCS, sa première mission a été de créer entièrement ce nouveau service, de former les agents et de prendre en charge toutes les archives qui n'avaient pas été triées.

ZOOM

Rencontre avec François Mellon, agriculteur bio



Qu'est-ce qui vous a amené à convertir votre exploitation en agriculture biologique ?

En 1986, j'ai repris la ferme familiale et poursuivi la production de blé, orge et colza en agriculture dite conventionnelle jusqu'en 2000. J'ai ensuite commencé à produire en agriculture biologique sur une partie de mon exploitation, je souhaitais être davantage indépendant, ne plus traiter quand on me conseillait de le faire et diversifier ma production afin de retrouver du sens et du plaisir dans mon métier.

Comment avez-vous effectué ce changement ?

Pendant 10 ans, j'ai travaillé à implanter de nouvelles cultures, à tester leurs associations (lentille et cameline notamment) et à développer de nou-

velles pratiques afin d'être en bio sur l'ensemble de mon exploitation. Aujourd'hui, sur mes 120 hectares, on compte 10 cultures différentes : luzerne, blé, épeautre, orge, lentille, cameline, rhubarbe etc. Cette diversité m'apporte une sécurité lors des années difficiles, elle est également essentielle pour la gestion des mauvaises herbes et la fertilisation. Les cultures de légumineuses, ainsi que le trèfle semé dans les blés, apportent naturellement de l'azote, qui permet la croissance des plantes. Je complète par des apports en compost de déchets verts et en fumier de volailles.

Quelles sont les évolutions de votre travail ?

L'agriculture biologique nécessite davantage de main d'œuvre (par exemple, pour le désherbage de la rhubarbe) et je travaille avec un associé. J'ai un contact fréquent avec les consommateurs car je vends directement à la ferme, à une AMAP sur Méru ainsi que dans plusieurs "ruches". Je fais également partie d'un groupe d'exploitants dont certains sont en conversion vers l'agriculture biologique. Nous partageons nos connaissances techniques et échangeons nos produits agricoles en fonction des besoins des uns et des autres. Enfin, je consacre plus de temps à l'observation dans mes parcelles : chaque année est différente, ce qui requiert une adaptation et une évolution constantes.

EARL François Mellon

20, rue de la Garenne - 60390 Villotran
francois.mellon@wanadoo.fr - 03 44 47 70 28 ■



Pierre-François Blanchard

Après un bac scientifique, Pierre-François a intégré une école d'ingénieur où il s'est spécialisé en agronomie et environnement. Arrivé en septembre dernier, il travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau sur les territoires qui alimentent certains captages d'eau potable du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons. A la fois auprès des agriculteurs, des communes et de la population, il mène un travail préventif d'accompagnement et de sensibilisation afin de limiter l'usage de produits phytosanitaires et de fertilisants.

• Festival du Vexin aux Sablons

Comme chaque année, l'Office de tourisme des Sablons, en partenariat avec le Festival du Vexin, propose des places pour 3 concerts sur le territoire à un tarif réduit (billets en vente à l'Office de tourisme au prix de 10 € au lieu de 22 €).

Dimanche 17 juin – 16h30

Église de Neuville-Bosc

Récital de piano Abdel Rahman

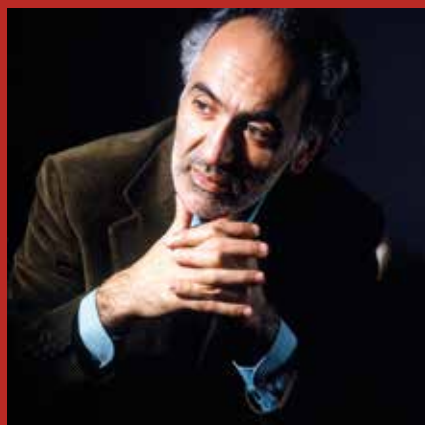
EL BACHA

J. S. BACH : Overture nach Französicher

Art ("Ouverture à la manière française")

E. GRIEG : Suite Holdberg

R. SCHUMANN : Huit Novelettes



Dimanche 24 juin – 16h30 – Église de Villeneuve-les-Sablons

François SALQUE (violoncelle) et Wei-Ting HSIEH (piano)

G. FAURÉ : Élégie

J. BRAHMS : Sonate pour violoncelle et piano n° 1 en mi mineur op. 38

L. van BEETHOVEN : Sonate n° 5 en ré majeur op. 102 n° 2

C. DEBUSSY : Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur



Dimanche 14 octobre – 16h30

Centre Philippe de l'Isle de Saint-Crépin-Ibouwillers

CINÉ-TRIO

Philippe BARBEY-LALLIA (piano),

Cyril BALETON (violon) et Timothée OUDINOT (hautbois)

Musiques de films avec projection de photos

• Trophée Vexin Sablons

L'Office de tourisme des Sablons s'associe à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle pour l'organisation du Trophée de Golf Vexin Sablons qui se déroulera les 9 et 10 juin prochains dans le Golf de Rebetz à Chaumont-en-Vexin et au Golf des Templiers à Ivry-le-Temple. Profitez-en pour faire gratuitement votre baptême de golf ! Réservation au 03 44 08 73 72.

Et toujours...

Le guide touristique et la carte des randonnées sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme des Sablons.

51, rue Roger Salengro 60110 Méru
Tél. : 03 44 84 40 86

contact@tourisme-sablons-nacre.fr



Retrouvez toutes les informations ainsi que l'agenda de la semaine sur www.tourisme-sablons-nacre.fr

Les rendez-vous du Musée

- Visites guidées de l'exposition **Potelle, l'ascension d'une famille de boutonniers** (1h) : le 4 mars à 16h, le 8 avril à 11h, le 6 mai à 16h – 7€

- **Parcours dans Méru "Sur les traces des Potelle"** (2h) : le 25 mars à 15h30 et le 17 mai à 14h30 – 7€

- **Conférence "Les multiples visages de la famille Potelle"** suivie d'une visite guidée de Florentin Gobier (2h) : le 12 avril à 18h30 - Gratuit

- **Ateliers des vacances pour enfants de 6 à 12 ans "Mon bouton de gala"** (2h) : le 24 avril et le 4 mai à 14h30 – 9€

- **Journées Européennes des Métiers d'Art - Gratuit**
les 7 au 8 avril

- **Nuit des Musées**
samedi 19 mai - Gratuit
Réservation au
03 44 22 19 21

contact@musee-nacre.com
plus d'informations sur
www.musee-nacre.com

